

Mvt Eco-Citoyen : Compléments pour réunion du 29 août 2017 du Cercle Provisoire de Coordination

Contenu

Pour les présentations des deux « « textes cadres »	2
Consignes spécifiques pour la phase « présentation du texte de la « <i>Charte</i> »	2
Consignes spécifiques pour la phase « présentation du texte : « <i>Fonctionnement, pilotage et ROI</i> »	2
Organisation des « tables » fonctionnant « en simultané »	3
Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h15 » % « <i>Ecriture de programme</i> »	3
Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h15 » % « <i>Charte</i> »	3
Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h15 » % « <i>Fonctionnement, pilotage, ROI</i> »	3
Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h15 » % « <i>formations</i> »	4
Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h15 » % « <i>Actions</i> »	4
Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h15 » % « <i>Nom</i> »	5
Un formulaire pour recueillir infos Analyse des Besoins en Formation	5
Modalités de désignation du « cercle permanent de Coordination » - Testing de la méthode « <i>Election sans candidat</i> »	6
Texte du mail à envoyer, le 29 ou le 30 août, aux membres écolo et au fichier citoyen	6

Pour les présentations des deux « « textes cadres » »

Consignes spécifiques pour la phase « présentation du texte de la « Charte »

Le temps sera court, ce 05 septembre, pour présenter le travail réalisé ces derniers mois. Au total, ¼ d'h pour « Charte » et « ROI ». Donc 10 min pour « Charte ». Dans ce temps court, il faut rappeler :

- L'intention : nous dire à nous-mêmes qui nous sommes, ce qui nous rassemble
- Cela a été réfléchi et écrit de manière participative
- Présenter le texte (sans aucuns commentaires)
- Signaler qu'au terme de ce processus, il a été approuvé par les présent.e.s le 25/04
- Signaler qu'il sera adopté par consentement, selon la proposition de planning du « Cercle Provisoire de Coordination », le 03 octobre prochain
- Exposer la procédure pour le traitement d'éventuelles réactions/propositions.

Consignes spécifiques pour la phase « présentation du texte : « Fonctionnement, pilotage et ROI »

Le temps sera court, ce 05 septembre, pour présenter le travail réalisé ces derniers mois. Au total, ¼ d'h pour « Charte » et « ROI ». Donc 30 min pour « ROI ». Dans ce temps court, il faut rappeler :

- L'intention : nous donner des règles de fonctionnement et de pilotage : un ROI, pour maintenant, pour la campagne et pour la législature.
- Cela a été réfléchi et écrit de manière participative (Cercle *ad hoc* et discussions en assemblée...)
- Présenter le texte (sans commentaires = sa structure et son esprit, plus que sa lettre détaillée)
- Signaler qu'à ce stade, il a été présenté deux fois : 25/04 et 23/5. Et que les « chapitres 1., 2. et 3. ont été approuvés, en première lecture, le 23/05.
- Signaler qu'il sera adopté, selon la proposition de planning du « Cercle Provisoire de Coordination », le 03 octobre prochain
- Exposer la procédure pour le traitement des réactions/propositions/amendements, à savoir :
 - Une table de discussion pour expliquer, compléter, amender le texte, ce soir
 - Date limite pour la rentrée des amendements : 12/09. – Différents modes
 - Réécritures par le Cercle des passages qui le demanderaient
 - Date de diffusion du texte à approuver : 29/09
 - Approbation par consentement le 03 octobre prochain.
- Signaler que cela sera rappelé en fin de soirée

Organisation des « tables » fonctionnant « en simultané »

Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h00 » % « Ecriture de programme »

→ voir pour ce point les réflexions d'Olivier et Gérard.

Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h00 » % « Charte »

Au début de la plage de travail, il est important de permettre aux personnes présentes de se présenter les unes aux autres, en quelques mots ;

(→ connaissances mutuelles des membres du Mvt)

Ce texte a déjà été travaillé. Il ne devrait sans doute pas être remanié.

Toutefois, il faut nous monter ouverts aux réactions, qui peuvent être de deux types : demandes d'explications-commentaires – demandes de modification.

Pour ces dernières, nous suggérons d'avoir recours à la méthode « par consentement ».

a. Entendre une **(les) objection(s) raisonnable(s) – déterminante(s)**. (« *Je ne peux pas vivre avec ce qui est formulé là, car...* »)

b. Point par point : « *Y a-t-il d'autres avis dans le même sens ?* »

Que faudrait-il concrètement aménager dans le texte pour que vous puissiez accompagner le groupe, là où il veut aller ?

i. Aidez-nous : de quoi avez-vous besoin pour rester avec nous ? (demander une formulation alternative concrète)

ii. Que faut-il pour que vous puissiez donner votre accord global ?

iii. Identifier le « besoin » qui se trouve derrière l'objection.

c. On implique tout le monde dans la reformulation d'une proposition alternative.

2. Au besoin, annoncer que le « Cercle » va reprendre le tout pour toilettage et réexamen à la prochaine rencontre.

Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h00 » % « Fonctionnement, pilotage, ROI »

Au début de la plage de travail, il est important de permettre aux personnes présentes de se présenter les unes aux autres, en quelques mots ;

(→ connaissances mutuelles des membres du Mvt)

Ce texte a déjà été présenté et discuté, notamment à la Brasserie {C}, le 27 juin. Il faut distinguer la tâche de ce soir de ces premières discussions. On n'est plus dans un débat, un échange de vue, mais dans l'écriture en vue de l'adoption.

A priori, les réactions peuvent être de deux types : demandes d'explications-commentaires ou demandes de modification.

Pour ces dernières, nous suggérons d'avoir recours à la méthode « par consentement ».

a. Entendre **une (les) objection(s) raisonnable(s) – déterminante(s)**. (« *Je ne peux pas vivre avec ce qui est formulé là, car...* »)

b. Point par point : « *Y a-t-il d'autres avis dans le même sens ?* »

Que faudrait-il concrètement aménager dans le texte pour que vous puissiez accompagner le Mvt, là où il veut aller ?

i. Aidez-nous : de quoi avez-vous besoin pour rester avec nous ? (demander une formulation alternative concrète)

- ii. Que faut-il pour que vous puissiez donner votre accord global ?
 - iii. Identifier le « besoin » qui se trouve derrière l'objection.
 - c. On implique tout le monde dans la reformulation d'une proposition alternative.
3. Annoncer la méthode et le calendrier que le Cercle propose pour réécriture des passages :
- a. Date limite pour la rentrée des amendements : 12/09. – Différents modes à préciser.
 - b. Réécritures par le Cercle des passages qui le demanderaient (réunion ouverte... annoncer lieu jour et heure...
 - c. Date de diffusion du texte à approuver : 29/09
 - d. Approbation par consentement le 03 octobre prochain.

Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h00 » % « formations »

Au début de la plage de travail, il est important de permettre aux personnes présentes de se présenter les unes aux autres, en quelques mots ;
(→ connaissances mutuelles des membres du Mvt)

Utiliser le terme de « Formation » pour désigner ce temps de travail (20h30-22h00) est un peu exagéré. Il s'agit davantage d'une information / initiation / sensibilisation.

Il s'agit aussi d'équilibrer la partie « exposé » et la partie « échanges » avec les personnes qui auront choisi cette offre.

Cette participation peut conduire à l'identification de nouvelles choses à connaître, pour permettre aux personnes de s'impliquer davantage.

Des « formulaires » seront distribués et permettront de recueil des infos pour la construction des prochaines offres de « formation ».

Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h00 » % « Actions »

Nous disposons d'un temps court (une heure trente, environ). Dans de temps imparti, nous proposons :

1. De permettre aux personnes présentes de se présenter les unes aux autres, en quelques mots ; (→ connaissances mutuelles des membres du Mvt)
2. D'exposer les intentions générales, à savoir, dans le désordre :
 - a. Faire connaître l'existence du Mvt dans l'esprit des futur.e.s électeurs/trices ;
 - b. Confronter de premières versions de nos propositions pour Liège à l'avis de citoyens « *Lambda* », de citoyens organisés, d'associations...
 - c. Manifester, au travers de ces actions une volonté réelle d'ouverture, d'écoute, qui se concrétise au-delà des intentions et des déclarations ;
 - d. ...
3. D'annoncer l'objectif concret à atteindre à 22h00 (voir-ci-dessous, point 5.)
4. A la discrétion de la personne qui anime, il est possible, à partir de ce stade :
 - a. D'en appeler à la créativité du groupe
 - b. De proposer l'une ou l'autre idée pour stimuler cette créativité (ex : tour cycliste, une fois par mois, des initiatives concrètes de transition à Liège, stands/actions dans les quartiers...) (sur le modèle « Alternatiba ») ! déjà réalisé par « Barricades » Soirée lancement de la Fête des Possible, le 04 /09, du 18 ou 30/09
 - c. Puis de déterminer des critères de choix

- d. Et de les faire « tourner » sur les premières idées avancées
 - e. ...
5. Décider de ce qui peut être présenté en plénier, à 22h00 et par qui.

Une conduite pour les animateurs/trices des tables « 20h30-22h00 » % « Nom »

Nous disposons d'un temps court (une heure trente, environ). Dans de temps imparti, nous proposons :

1. De permettre aux personnes présentes de se présenter les unes aux autres, en quelques mots ; (→ connaissances mutuelles des membres du Mvt)
2. D'exposer les intentions générales, à savoir :
 - a. Faire avancer la réflexion et permettre une prochaine décision quant au nom [...de la liste... du Mvt...]
 - b. Avoir en tête l'horizon : voter le nom le même jour que la désignation des têtes de listes (nov 2017...)
 - c. Examiner avantages et inconvénients d'une piste : un nom différent pour le Mvt et un autre pour la liste ;
 - d. ...
3. D'annoncer l'objectif concret à atteindre à 22h00 (voir-ci-dessous)
4. A la discrétion de la personne qui anime, il est possible, à partir de ce stade :
 - a. D'appeler quelqu'un à prendre note
 - b. D'en appeler à la créativité du groupe
 - c. De rappeler les idées de noms déjà avancés, en diverses circonstances (voir annexe) ;
 - d. De déterminer des critères de choix
 - e. De « faire tourner » ces critères sur les noms déjà énumérés...
 - f. D'élaborer une « *short list* »...
 - g. D'élaborer les suites opérationnelles à donner à cette réflexion
5. Décider de ce qui peut être présenté en plénier, à 22h-00 et par qui.

Un formulaire pour recueillir infos Analyse des Besoins en Formation

Un « *Cercle Ecolage-Formation* » a été installé le 23 mai. Objectif : pour s'impliquer dans le mouvement, faire des propositions, participer à l'élaboration du programme, il est utile de disposer de compétences, de connaissances... qui ne sont pas également distribuées entre tous et tous. Si des thèmes paraissent s'imposer (compétences d'une commune, examen des comptes et budgets, la vie d'un.e conseil/lère communal.e...) il y a aussi des sujets qui dépendent des besoins des personnes concernées.

Il y a une méthodologie de l'analyse des besoins en formation. (Je pourrai développer mais en gros, il s'agit d'explorer les écarts entre la vision de la situation actuelle d'un groupe, les objectifs qu'il se donne et les ressources dont il dispose. Parmi les moyens de réduire cet écart, il y a de possibles offres de formation, dont il s'agit de ne pas tout attendre. Poser directement aux personnes la question de leurs besoins en formation serait donc une erreur. Elles peuvent s'illusionner, à la hausse ou à la baisse, sur ce que sont leurs besoins. Elles ne répondront sans doute qu'en fonction de ce qu'elles pensent être

atteignables grâce à des formations (en fonction de leurs croyances/expériences de ce qu'est une formation). Elles peuvent nommer, comme des besoins de formation, des choses qui pourraient avantageusement être rencontrées par d'autres moyens...)

J'ai donc proposé au « Cercle Ecolage-Formation » qu'un petit formulaire soit distribué aux personnes, le 05 septembre, de manière à ce que le traitement de ces réponses permette d'élaborer un plan qui prenne appui sur des données plus valides que notre seule estimation.

Le texte de ce formulaire figure en dernière page du présent document.

Modalités de désignation du « cercle permanent de Coordination » - Testing de la méthode « Election sans candidat »

Voir autres doc en annexe :

- Perfectionnement de la proposition du 02 août (désignation d'un cercle utilisant la méthode sans candidat, en présence de toutes et tous)
- Profil de fonction du Cercle Permanent

Texte du mail à envoyer, le 29 ou le 30 août, aux membres écolo et au fichier citoyen

Bonjour à toutes et tous,

Nous vous rappelons la prochaine assemblée du « Mouvement Eco-citoyen », qui se tiendra donc

Le Mardi 05 septembre, dès 19h00, à la Cafeteria du Trianon.



(La cafeteria est accessible par le parking de la rue Grande-Bèche.)

A notre Ordre du Jour :

- 19h00 : Accueil + mise en perspective de l'historique de ce mouvement
- 19h30 : Présentation des textes destinés à structurer le mouvement (à adopter le 03 octobre...)
- 20h30 : Diverses activités simultanées : discussions programmatiques, formations, (compétences communales, budget, être C.C.), quel nom, quelles actions,...
- 22h00 : Clôture de la rencontre et présentation des prochaines étapes

Nous espérons vous voir nombreux à cette importante réunion de rentrée.

Le Cercle Provisoire de Coordination

	<i>Renforcer mon implication au sein du Mvt Eco-Citoyen</i>		<i>Renforcer mon implication au sein du Mvt Eco-Citoyen</i>
Pour renforcer ma capacité d'intervention dans le Mouvement Eco-Citoyen en construction, voici les compétences/ressources dont je dispose		Pour renforcer ma capacité d'intervention dans le Mouvement Eco-Citoyen en construction, voici les compétences/ressources dont je dispose	
Pour renforcer ma capacité d'intervention dans le Mouvement Eco-Citoyen en construction, voici les compétences/ressources dont je pense manquer		Pour renforcer ma capacité d'intervention dans le Mouvement Eco-Citoyen en construction, voici les compétences/ressources dont je pense manquer	
Pour les acquérir, voici comment je compte m'y prendre		Pour les acquérir, voici comment je compte m'y prendre	
Ce que j'aimerais pour la suite		Ce que j'aimerais pour la suite	
Autres remarques		Autres remarques	
NOM, prénom		NOM, prénom	
<i>Une initiative du « Cercle – Ecolage »</i>		<i>Une initiative du « Cercle – Ecolage »</i>	

Un nom pour le Mvt – Un nom pour la liste ?!

Trouver un nom devient une priorité.

Des tentatives ont déjà été faites :

1. Un « brainstorming », à la fin de la 2^{ème} rencontre (Espace 7, St-Léonard, Pale Vieille Montagne)
2. Proposition du Cercle « Charte » = Ecolo-CityZen
3. Propositions du Cercle « Communication », dans le cadre de la préparation de la conférence de presse du 31 mai ;
4. ...

Un constat : l'appellation « Mouvement Eco-citoyen » risque, à force d'être utilisé, de s'imposer par défaut.

Une suggestion : le « Mouvement Eco-citoyen » pourrait désigner la dynamique de participation et d'inclusion. La liste elle-même pourrait porter un autre nom... ¹

Un argument : Ce nom est à co-construire avec l'ensemble de celles et ceux qui ont répondu à l'appel du 27 juin 2017.

Le Cercle Provisoire de coordination propose que ce nom soit arrêté dans la foulée de la désignation des têtes de liste, à la mi-novembre. Pour y arriver, il serait nécessaire :

1. Le 05 septembre, une « table de conversation » prend en charge cette question :
 - a. En faisant en son sein un « *Brainstorming* » d'enfer (le bar n'est pas loin !)
 - b. En élaborant des critères pour aider à choisir
 - c. ...
2. Le 05 septembre, on prend acte de ce travail et on propose la constitution d'un « Cercle *ad hoc* » pour instruire cette question et avoir une proposition qui pourra faire l'objet d'une décision, à la mi-novembre.
3. Le « Cercle de Coordination » devrait recevoir un rapport début novembre, afin d'affiner la préparation de l'assemblée du 11 ou 12 novembre.

¹ La législation électorale prévoit un maximum de douze caractères pour nommer une liste.

Les réflexions déjà engrangées

Les propositions « *brainstormées* » le 30 janvier :

Demain à Liège ; EcoLidge ; Vert et rouge ; Rouge et vert ; Ecolo City Zen ; EcoCity ; EcoCityZen ; Particip'Action ; Liège Demain ; Un jeu de mot avec incivilité ; Ensemble ; Ardent ; Soyons fou ; Une longueur d'avance ; Verdant ; Verts et Ardents ; VertsArdents ; Tchantches Nanesse ; Super Green ; Allons Lîdje ; Green Lîdje ; Green Lîdje Village ; Les valeureux ; Rodge e Vert...

La proposition du Cercle « *Charte* », mars 2017

Ecolo-City|Zen

La proposition du Cercle « *Communication* », mai 2017

Propositions : Ecolo CityZen, City Zen, EcoCité, Autrement, Ecolo et Citoyens, Maintenant

Baseline éventuelle : Ecolo, Ecolo et Citoyens

(Drôle : La Vertitude, Les boulets verts, le Mélange Ardent pour un Mouvement Ecologiste Liégeois, Green Lîdje Village)

Election Cercle « permanent » de Coordination : Pour définition des profils

Extraits pertinents des propositions du Cercle « *Pilotage & Fonctionnement – ROI* ». (mai 2017)

(Définitions)

Le cercle de coordination est l'instance permanente chargée de gérer au quotidien et de coordonner la campagne du mouvement ; après la campagne, ce cercle a vocation, dans le respect des délégations de l'assemblée lui donnera, d'assurer la mise en œuvre du programme.

((Les cercles permanents)

Les cercles permanents sont créés pour la durée de la législature 2018-2024.

Les membres des cercles permanents sont désignés au terme d'une procédure fixée chaque fois par l'assemblée.

Les mandats sont de une année renouvelables. Sur proposition de 5 membres, l'assemblée des membres peut mettre fin aux mandats avant l'arrivée de leur terme.

Les mandataires communaux ne peuvent être membres d'un cercle permanent.

Les membres d'un cercle permanent ne peuvent être membre d'un autre cercle permanent.

Le cercle de coordination est composé de 7 membres dont au maximum 4 membres d'Ecolo et au maximum 4 membres du même genre. Il exerce des missions qui lui sont confiées par l'assemblée. Le cercle de coordination peut inviter toute personne qu'il estime utile au bon accompagnement de ses missions.

(...)

Le cercle d'animation est composé de 3 membres reconnus pour leur compétence en matière d'animation de réunion. Il a pour mission de présider et d'animer l'Assemblée. Pour chaque réunion, il désigne un de ses membres chargé de la préparer en concertation avec le cercle de coordination et ensuite de l'animer.

L'expérience de quelques mois du cercle provisoire de Coordination permet d'ajouter à ce profil général des considérations complémentaires.

- Disponibilité (temps pour des réunions, des lectures de notes diverses...)
- Créativité (contribuer à trouver des solutions originales pour rencontrer les besoins d'une expérience originale)
- Organisation (mettre les mains à la pâte pour la réalisation concrète de ces solutions)
- ...